



ATAC FLASH NOUVELLE

ATAC commente le Budget Fédéral

Ottawa, le 4 mars 2010. Le budget intitulé “Tracer la voie de la croissance et de l’emploi” fut dévoilé aujourd’hui. Du point de vue macro-économique, le gouvernement propose de réduire le déficit budgétaire de 53,8 milliards de dollars de l’exercice budgétaire 2009-2010 à 1,8 milliard de dollars en 2014-2015. Le budget prétend « ne haussera pas les impôts », cependant les membres de l’ATAC ont déjà été ciblés par l’annonce prébudgétaire d’une majoration du 53% des Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA). Le ministre des Transports considère le DSPTA comme un frais à l’usager. L’augmentation annoncée des recettes de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans vise à augmenter la performance de l’Administration canadienne de la sûreté du transport aérien.

Un plan en trois points envisagé par le gouvernement afin de rétablir l’équilibre budgétaire comprend :

1. Le gouvernement appliquera la stratégie de désengagement intégrée au Plan d’action économique 2008-2009 ;
2. Freiner les dépenses au moyen de compressions ciblées 17,6 milliards de dollars sur cinq ans.
3. Entreprendre un examen complet des fonctions administratives et des frais généraux de l’État afin de dégager d’autres économies et d’améliorer la prestation des services.

Dépenses

Les nouvelles dépenses annoncées par le gouvernement pour les mesures de stimulation en 2010-2011 incluent:

1. Des réductions d’impôt de 3,2 milliards de dollars sur le revenu des particuliers.
 - Augmenter le seuil auquel les particuliers sont tenus de payer de l’impôt sur le revenu
 - Renforcer les mesures d’encouragement au travail offert aux Canadiens avec une hausse des prestations pour enfants et des réductions d’impôt pour les gens à revenu faible et moyen.
2. Quatre milliards de dollars pour protéger les emplois
 - Bonification de 1,6 milliard de dollars des prestations d’assurance-emploi ;
 - Un milliard de dollars afin d’élargir l’accès à la formation.
3. Des mesures de stimulation de 7,7 milliards de dollars dans l’infrastructure
 - 3,8 milliards de dollars pour l’accession à la propriété;
 - Un ajout de 4.1 milliards de dollars pour améliorer le logement social au Canada.
4. 1,9 milliard de dollars pour créer « l’économie de demain ».
 - Investissement en infrastructure postsecondaire, la recherche, l’innovation technologique et la protection de l’environnement.
5. 2,2 milliards de dollars pour appuyer les industries et les collectivités.
 - De l’aide pour les secteurs de l’industrie forestière, l’agriculture, la petite entreprise, le tourisme, la construction navale et la culture.

Des mesures additionnelles qui pourraient intéresser les transporteurs aériens :

- L’élimination proposée des droits de douane sur les intrants de fabrication, les machines et le matériel afin d’encourager l’investissement dans le secteur manufacturier (reste à voir si ceci inclura les baux transfrontaliers)
- en rehaussant la transparence et les pratiques commerciales des institutions financières pour mieux protéger les consommateurs
- 87 millions de dollars sur deux ans pour améliorer l’efficacité douanière par l’acquisition de scanners de véhicules et de cargo
- 37.9 millions de dollars à Transports Canada pour la mise en place d’un système de sûreté du cargo aérien
- 1,5 milliard à l’ACSTA sur cinq ans pour renforcer ses activités
- Une réduction de 2% payé par l’ARC aux sociétés avec un solde créditaire de leur impôt sur le revenu/TPS/DSPTA.

En résumé

Ce budget offre peu aux transporteurs aériens et ouvre la voie par la revue de programmes à soit des augmentations des charges ou la réduction de services.